

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 16 JANVIER 2017

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 10/01/2017

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 23/01/2017

Délibération n° D-2017-1

**Finances - Budget Primitif de l'exercice 2017 - Budget Principal
et Budgets Annexes**

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU, Madame Monique JOHNSON, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Secrétaire de séance : Monsieur Simon LAPLACE

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Christophe POIRIER, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain PIVETEAU

Excusés :

Madame Dominique JEUFFRAULT, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN.

Direction des Finances

**Finances - Budget Primitif de l'exercice 2017 -
Budget Principal et Budgets Annexes**

Monsieur Alain GRIPPON, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

Vu les articles L 1612-1 et suivants et L 2311-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales ;

Il est proposé à l'Assemblée municipale de voter le projet de Budget Primitif de l'exercice 2017 du budget principal et de ses budgets annexes.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- adopter le Budget Primitif 2017 du budget principal et celui de ses budgets annexes par un vote par nature ;

- en M°14 au niveau du chapitre, pour chacune des sections du budget principal et des budgets annexes « ZAE les Champs de l'Arrachis », « Lotissement des Champs de l'Ormeau » et « Parc de Noron », étant précisé que pour la section d'investissement du Budget Principal, il est proposé d'exécuter les opérations figurant en annexe de la présente délibération en chapitre opération ;

- en M°4, au niveau du chapitre, pour chacune des sections des budgets annexes « Service extérieur des pompes funèbres », « Crématorium », « Stationnement » et « Chaufferie bois quartier des Brizeaux ».

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	34
Contre :	9
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGE
L'Adjoint délégué

Signé

Alain GRIPPON



20
17

RAPPORT DE PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF

BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

Le débat d'orientations budgétaires du 5 décembre dernier a permis de prendre la mesure des contraintes dans lesquelles le budget primitif 2017 devait être élaboré :

- une nouvelle baisse de la dotation globale de fonctionnement - 700 K€ entre le voté 2016 et le BP 2017.
- la réforme dite « parcours professionnels, carrières, rémunérations » (PPCR) dont l'impact estimatif est de + 305 K€ sur la masse salariale.
- un volume des échéances d'emprunt qui reste significatif (7 735 K€, soit 1 850 K€ d'intérêts et 5 885 K€ de remboursement de capital)

L'élaboration du budget 2017 répond aux principales orientations budgétaires votées :

- confirmer le stop fiscal avec des taux d'imposition inchangés
- maîtriser les dépenses de fonctionnement pour préserver la capacité d'autofinancement brute tout en garantissant la pérennité d'un service public de qualité
- maintenir une capacité d'autofinancement nette positive
- préserver le volume des investissements pour tenir compte de la faiblesse de l'autofinancement et du stock important de dette héritée
- assurer la soutenabilité de la dette au regard du montant des échéances de remboursement.

Il traduit les priorités de l'action municipale :

- une politique volontariste d'investissement sur le patrimoine public :

- 2 364 K€ de travaux et d'aménagements sur voirie

- 971 K€ destinés aux équipements et bâtiments scolaires

- 967 K€ d'investissement liés aux équipements sportifs

- 175 K€ de dépenses d'investissement destinés à la culture

- la mise en œuvre des 3 projets faisant l'objet d'une programmation pluriannuelle en Autorisation de Programme et Crédits de Paiement (AP/CP) : Port Boinot, l'agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) et Eglise Notre Dame
- un engagement fort dans l'action sociale avec le maintien de la subvention destinée au CCAS soit 5 050 K€
- la mise en service d'un portail citoyen pour un dialogue renouvelé et efficace avec les citoyens

2017

Budget primitif

Le budget principal

2017

Budget primitif

Grands équilibres

		BP 2016	BP 2017	Ecart BP 2017 / BP 2016 (en k€)	Ecart BP 2017 / BP 2016 (en %)
<i>En milliers d'euros</i>					
A	Recettes réelles de fonctionnement (RRF)	84 238,0	84 174,0	-64,0	-0,1%
B	Dépenses réelles de fonctionnement (DRF)	79 082,3	79 168,0	85,7	0,1%
ab	Solde dotations/ reprises provisions	281,7	21,0	-260,7	-92,5%
C = A - B - ab	Résultat de fonctionnement (RRF-DRF) Hors cessions et provisions	4 874,0	4 985,0	111,0	2,3%
D	Travaux en régie (immobilisation)	1 200,0	1 200,0	0,0	0,0%
E = C + D	CAF Brute	6 074,0	6 185,0	111,0	1,8%
F	Amortissement d'emprunt	6 200,0	5 885,0	-315,0	-5,1%
G = E - F	Autofinancement net	-126,0	300,0	426,0	-338,1%
H	Cession d'immobilisation	1 200,0	1 130,0	-70,0	-5,8%
I	Solde dotations/ reprises provisions	281,7	21,0	-260,7	-92,5%
J = G + H + I	Financement disponible pour l'investissement	1 355,7	1 451,0	95,3	7,0%
K	Dépenses réelles d'investissement (DRI)	15 753,0	20 130,0	4 377,0	27,8%
L	Recettes réelles d'investissement (RRI)	5 267,3	6 874,0	1 606,7	30,5%
M = L - K	Résultat d'investissement (RRI-DRI)	-10 485,7	-13 256,0	-2 770,3	26,4%
I	Financement disponible pour l'investissement	1 355,7	1 451,0	95,3	7,0%
M = - L - I	Volume d'emprunt	9 130,0	11 805,0	2 675,0	29,3%

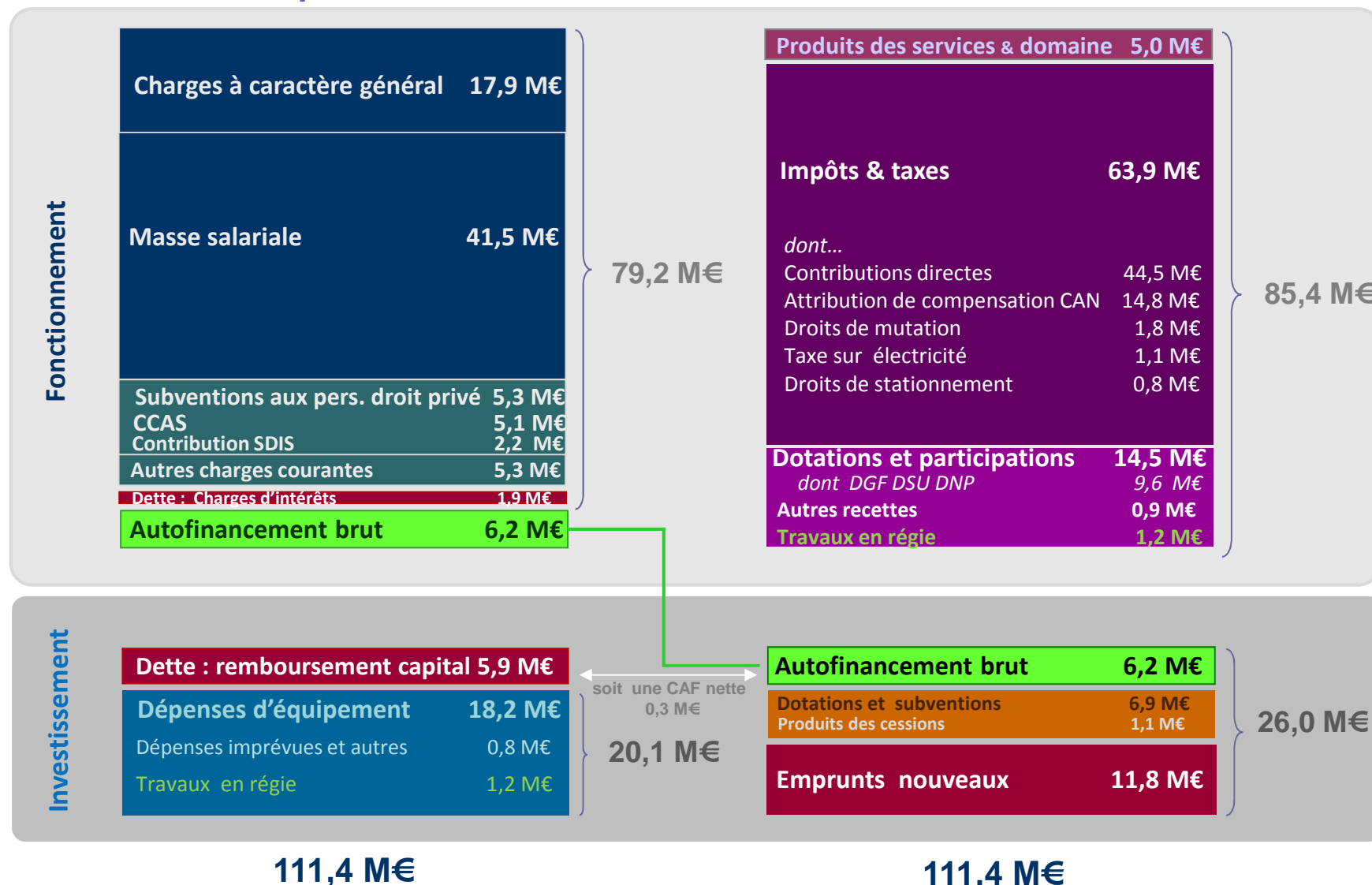
2017

Budget primitif

Schéma global d'équilibre

Dépenses

Recettes



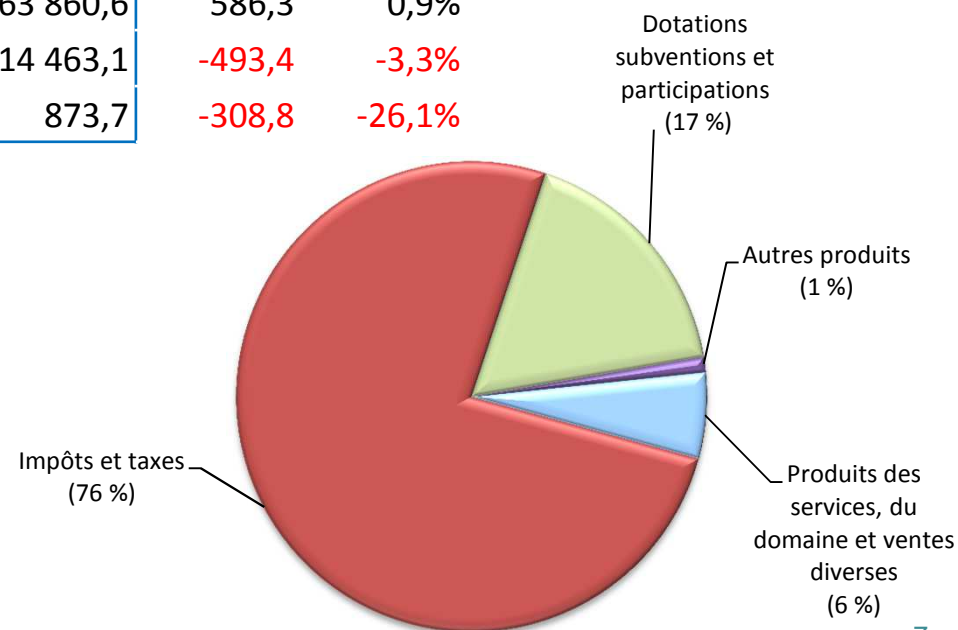
Les recettes de fonctionnement : 84 174 K€

(une diminution de 0,1 % de BP à BP soit - 64 K€)

Des recettes de fonctionnement en baisse, essentiellement du fait de la diminution des dotations.

En milliers d'euros

	BP 2016	BP 2017	Ecart BP 2017 / BP 2016 (en k€)	Ecart BP 2017 / BP 2016 (en %)
Recettes réelles de fonctionnement (RRF)	84 238,0	84 174,0	-64,0	-0,1%
Produits des services, du domaine et ventes diverses	4 824,7	4 976,6	151,9	3,1%
Impôts et taxes	63 274,3	63 860,6	586,3	0,9%
Dotations subventions et participations	14 956,5	14 463,1	-493,4	-3,3%
Autres produits	1 182,5	873,7	-308,8	-26,1%



Les recettes de fonctionnement : 84 174 K€*(une diminution de 0,1 % de BP à BP soit - 64 K€)***Produits des services et du domaine 4 976,6 K€***(+ 3,1 % par rapport au BP 2016 soit + 151,9 K€)**En milliers d'euros*

	BP 2016	BP 2017	Ecart BP 2017 / BP 2016 (en k€)	Ecart BP 2017 / BP 2016 (en %)
Produits des services et du domaine	4 824,7	4 976,6	151,9	3,1%
Centre de loisirs et activités périscolaires	2 251,0	2 384,8	133,8	5,9%
Redevances et droits des services sportifs	228,6	223,1	-5,5	-2,4%
Redevances d'occupation du domaine public communal	159,6	162,8	3,2	2,0%
Remboursement de frais pris en charge par la Ville (CAN, CCAS, etc.)	1 730,6	1 709,8	-20,8	-1,2%
Autres produits	454,9	496,1	41,2	9,0%

- **Activités périscolaires** : La prévision 2017 se base sur le niveau des recettes 2016 et l'évolution des tarifs de +1 %.
- **Activités sportives [Droits d'entrée patinoire / ANIOS / Niort Plage / golf]** : en légère baisse par rapport au BP 2016 de - 5,5 K€
- **Remboursements de frais pris en charge par le budget principal de la Ville** :
 - Remboursements des interventions de la Ville au profit de la CAN : 628,5 K€
L'entretien des ZAE : Espaces Verts (275 K€), Voirie (181 K€), Propreté urbaine (58,5 K€)
Patrimoine [remboursement fluides, entretien (ex: Médiathèque ou Du Guesclin), etc.] : 78 K€
 - Interventions pour d'autres redevables : 567,6 K€
Il s'agit de remboursements de frais de personnels, logements, énergies, fluides, affranchissement, reprographie, etc. pris en charge par la Ville au bénéfice d'associations ou d'autres collectivités (CCAS, SEV, CDép79, etc.)
- **Autres produits** : Il s'agit notamment des locations des salles du Centre Du Guesclin (79 K€ + fluides 53 K€), des activités de la fourrière automobile (46 K€), des prestations du refuge pour animaux (31 K€), des recettes liées aux redevances versées par des tiers (affichage sur le domaine public, etc.)

Les recettes de fonctionnement : 84 174 K€*(une diminution de 0,1 % de BP à BP soit - 64 K€)***Ressources Fiscales 63 860,6 K€ (+ 0,9 % par rapport au BP 2016 soit + 586,3 K€)**

<i>En milliers d'euros</i>	BP 2016	BP 2017	Ecart BP 2017 / BP 2016 (en k€)	Ecart BP 2017 / BP 2016 (en %)
Impôts et taxes	63 274,3	63 860,6	586,3	0,9%
Contributions directes (TF et TH)	44 100,0	44 513,5	413,5	0,9%
Attribution de compensation CAN	14 819,6	14 813,8	-5,8	0,0%
Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC)	340,0	352,2	12,2	3,6%
Droits de mutation	1 515,0	1 777,1	262,1	17,3%
Taxe sur l'électricité	1 155,0	1 155,0	0,0	0,0%
Droits de stationnement	814,0	827,0	13,0	1,6%
Autres	530,7	422,0	-108,7	-20,5%

- **Contributions directes** : à taux d'imposition constants, une évolution des produits fiscaux de + 0,9 % liée à la revalorisation légale votée par le parlement des valeurs des bases locatives et à l'évolution annuelle de leur nombre (prévision + 0,4 % sur le taux légal et + 0,5 % sur la variation physique) => + 397 K€ en 2017 par rapport aux montants notifiés à la collectivité.
- Maintien du niveau de l'attribution de compensation (maintien du pacte financier et fiscal entre la VDN et la CAN)
- Prévision sur le FPIC à hauteur de 50 % du montant perçu en 2016
- Droits de mutation : Prévision en hausse par rapport à 2016 compte de tenu d'une légère reprise sur le marché de de l'immobilier avec notamment des taux sur les marchés bancaires toujours faibles.
- Maintien du niveau de la taxe sur l'électricité

Les recettes de fonctionnement : 84 174 K€*(une diminution de 0,1 % de BP à BP soit - 64 K€)***Dotations, subventions et participations 14 463,1 K€***(- 3,3 % par rapport au BP 2016 soit - 493,4 K€)**En milliers d'euros*

	BP 2016	BP 2017	Ecart BP 2017 / BP 2016 (en k€)	Ecart BP 2017 / BP 2016 (en %)
Dotations subventions et participations	14 956,5	14 463,1	-493,4	-3,3%
DGF Dotation forfaitaire	8 884,0	8 037,0	-847,0	-9,5%
DGF Dotation de Solidarité Urbaine	876,4	876,4	0,0	0,0%
DGF Dotation Nationale de Péréquation	652,0	641,5	-10,5	-1,6%
Dotation unique des com.spé à la taxe pro	280,0	238,0	-42,0	-15,0%
Compensations Etat - taxes foncières	210,0	185,5	-24,5	-11,7%
Compensations Etat - taxes d'habitation	1 700,0	2 119,4	419,4	24,7%
Autres dotations et participations	2 354,1	2 365,3	11,2	0,5%

- Programmation d'une baisse de la DGF globale, en référence aux évolutions annoncées au niveau national dont :
 - DGF forfaitaire à hauteur de 8 037 K€ soit - 700,1 K€ (- 7 %) / voté 2016 correspondant au montant notifié
 - Maintien de la Dotation de Solidarité Urbaine à hauteur de 876,4 K€
 - Maintien de la Dotation Nationale de Péréquation à hauteur du voté 2016, soit 641,5 K€.
- Les compensations d'exonération de taxe sont en baisse pour les taxes foncières et taxe professionnelle en raison notamment du dispositif de péréquation des différentes dotations. Celle de la taxe d'habitation est en hausse au regard de l'impact des exonérations décidées par Loi de finances de 2016 pour les personnes ayant perdu la majoration de la demi-part supplémentaire de quotient familial (notamment les personnes âgées)

Les recettes de fonctionnement : 84 174 K€*(une diminution de 0,1 % de BP à BP soit - 64 K€)***Autres produits 873,7 K€ (- 26,1 % par rapport au BP 2016 soit - 308,8 K€)***En milliers d'euros*

	BP 2016	BP 2017	Ecart BP 2017 / BP 2016 (en k€)	Ecart BP 2017 / BP 2016 (en %)
Autres produits	1 182,5	873,7	-308,8	-26,1%
Atténuations de charges (Remb. dépenses de personnels...)	64,8	56,6	-8,2	-12,7%
Autres produits de gestion (Revenus des immeubles...)	679,4	641,1	-38,3	-5,6%
Produits financiers	5,0	5,0	0,0	0,0%
Produits exceptionnels (Remb. assurances...)	151,6	150,0	-1,6	-1,1%
Reprise sur provisions	281,7	21,0	-260,7	-92,5%

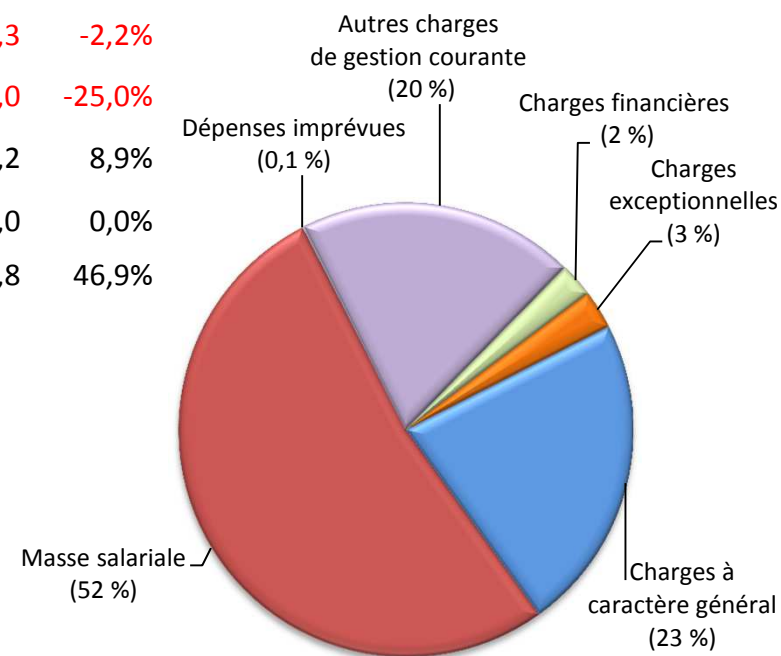
Sauf le cas particulier des reprises sur provision, il est prévu une programmation quasiment identique pour les autres produits

Les dépenses de fonctionnement : 79 168 K€

(une augmentation de 0,1 % de BP à BP soit + 85,7 K€)

La baisse des recettes impose un effort important sur les dépenses de fonctionnement

En milliers d'euros	BP 2016	BP 2017	Ecart BP 2017 / BP 2016 (en k€)	Ecart BP 2017 / BP 2016 (en %)
Dépenses Réelles de Fonctionnement (DRF)	79 082,3	79 168,0	85,7	0,1%
Dépenses de personnel	40 920,0	41 500,0	580,0	1,4%
Charges à caractère général	17 566,5	17 854,6	288,1	1,6%
Autres charges de gestion courante	15 915,5	15 571,2	-344,3	-2,2%
Charges financières	2 540,0	1 905,0	-635,0	-25,0%
Charges exceptionnelles	2 000,3	2 178,5	178,2	8,9%
Dépenses imprévues	100,0	100,0	0,0	0,0%
Atténuations de produits et autres dépenses	40,0	58,8	18,8	46,9%



Les dépenses de fonctionnement : 79 168 K€*(une augmentation de 0,1 % de BP à BP soit + 85,7 K€)***Les dépenses de personnel 41 500 K€ (1,4 % par rapport au BP 2016 soit + 580 K€)**

<i>En milliers d'euros</i>	BP 2016	BP 2017	Ecart BP 2017 / BP 2016 (en k€)	Ecart BP 2017 / BP 2016 (en %)
Dépenses de personnel	40 920,0	41 500,0	580,0	1,4%
Rémunération	29 914,5	30 472,9	558,4	1,9%
<i>Personnels titulaires</i>	26 272,1	26 542,0	269,9	1,0%
<i>Personnels non titulaires</i>	1 721,9	1 450,8	-271,1	-15,7%
<i>Apprentis et emplois d'avenir</i>	489,3	702,6	213,3	43,6%
<i>Autres personnels extérieurs</i>	1 431,2	1 777,5	346,3	24,2%
Charges de sécurité sociale et de prévoyance	10 399,0	10 462,4	63,5	0,6%
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunération	531,7	526,3	-5,4	-1,0%
Autres charges sociales	74,8	38,4	-36,4	-48,6%

Par rapport au BP 2016, les dépenses de masse salariale augmentent de 580 K€ en raison notamment de la prise en compte de :

- l'augmentation de la valeur du point d'indice de + 0,6% au 01/07/2016 puis + 0,6% au 01/02/2017 + 210 K€
- la mise en œuvre de la réforme dite « parcours professionnels, carrières, rémunérations » (PPCR) + 305 K€
- les avancements et promotions proposées en Commission Administrative Paritaire, en octobre 2016 + 200 K€

2017

Budget primitif

Section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement : 79 168 K€*(une augmentation de 0,1 % de BP à BP soit + 85,7 K€)***Charges à caractère général 17 854,6 K€ (+ 1,6 % par rapport au BP 2016 soit + 288,1 K€)**

<i>En milliers d'euros</i>	BP 2016	BP 2017	Ecart BP 2017 / BP 2016 (en k€)	Ecart BP 2017 / BP 2016 (en %)
Charges à caractère général	17 566,5	17 854,6	288,1	1,6%
Energie (électricité, chauffage, combustibles, carburant)	2 989,4	2 750,2	-239,2	-8,0%
Contrats de prestations de services	2 363,2	2 617,1	253,9	10,7%
Au Groupement à Fiscalité Propre (GFP) de rattachement (CAN)	1 341,5	1 465,5	124,0	9,2%
Alimentation	1 214,3	1 257,6	43,3	3,6%
Entretien et réparation terrains	1 194,4	1 229,0	34,6	2,9%
Maintenance	1 070,8	1 112,5	41,7	3,9%
Fournitures de petit équipement et voirie	905,7	929,8	24,1	2,7%
Impôts et taxes assimilées	844,8	830,6	-14,1	-1,7%
Autres matières et fournitures	784,0	799,7	15,7	2,0%
Entretien et réparation voies et réseaux	644,5	596,6	-47,9	-7,4%
Primes d'assurances	485,0	496,2	11,2	2,3%
Eau et assainissement	474,1	460,9	-13,2	-2,8%
Frais de télécommunication	419,3	420,3	1,0	0,2%
Locations	296,8	262,8	-34,0	-11,4%
Publications	205,0	228,5	23,5	11,5%
Bâtiments	212,5	216,6	4,1	1,9%
Transports collectifs	192,9	198,7	5,8	3,0%
Versements à des organis. de formation	203,7	170,0	-33,7	-16,5%
Fournitures scolaires	150,0	147,9	-2,1	-1,4%
Autres	1 574,9	1 664,1	89,2	5,7%

Les dépenses de fonctionnement : 79 168 K€

(une augmentation de 0,1 % de BP à BP soit + 85,7 K€)

Charges à caractère général 17 854,6 K€ (+ 1,6 % par rapport au BP 2016 soit + 288,1 K€)

Une hausse raisonnée des charges à caractère général de BP à BP.

Les principaux postes de dépenses sont :

- **Energie (électricité, chauffage, combustibles, carburant) :** un ajustement à la baisse de - 240 K€ (- 8 %) au regard des économies effectuées sur le précédent exercice
- **Contrats de prestations de services :** en hausse de 254 K€ (+ 10,7 %)
- **Remboursements au groupement de communes à fiscalité propre (GFP) de rattachement - CAN :**
Dépenses liées au recours aux services communs avec la CAN :
 - transfert des dépenses liées au matériel roulant à la suite de la mutualisation du garage
 - transfert coût du service commun communication.Il est prévu une hausse de 124 K€ (+ 9 %) qui prend en compte une réévaluation des dépenses liées à la réparation des véhicules.
- **Alimentation :** une légère hausse de 43 K€ (+ 4 %) avec la prise en compte du nombre de repas prévus au calendrier scolaire 2016 / 2017. Cette hausse devrait être en partie compensée par des recettes.

2017

Budget primitif

Section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement : 79 168 K€*(une augmentation de 0,1 % de BP à BP soit + 85,7 K€)***Autres charges de gestion 15 571,2 K€ (- 2,2 % par rapport au BP 2016 soit - 344,3 K€)***En milliers d'euros*

	BP 2016	BP 2017	Ecart BP 2017 / BP 2016 (en k€)	Ecart BP 2017 / BP 2016 (en %)
Autres charges de gestion courante	15 915,5	15 571,2	-344,3	-2,2%
Subventions aux personnes de droit privé (y compris contrat enfance jeunesse)	6 094,5	5 941,6	-153,0	-2,5%
Subvention au CCAS	5 050,0	5 050,0	0,0	0,0%
Contribution au SDIS	2 350,0	2 230,0	-120,0	-5,1%
Subvention au budget annexe Parc expo. de Noron	914,7	1 098,2	183,5	20,1%
Indemnités, frais de mission et de formation des élus	548,8	562,6	13,8	2,5%
Autres	957,4	688,8	-268,6	-28,1%

Baisse du niveau des crédits dédiés aux autres charges de gestion courante : - 344 K€.

- **Subventions aux associations** (: de - 124 K€ de BP à BP (- 2,3 %) soit un soutien significatif à hauteur de 5 306 K€
- **Subvention au CCAS** : Maintien de la subvention à 5 050 K€
- **Contribution au SDIS** : - 120 K€, conformément à la réévaluation dégressive de la contribution de la Ville de Niort
- **Subvention au budget annexe Parc de Noron** : + 183,5 K€

Les dépenses de fonctionnement : 79 168 K€*(une augmentation de 0,1 % de BP à BP soit + 85,7K€)***Charges exceptionnelles 2 178,5 K€ (+ 8,9 % par rapport au BP 2016 soit + 178,2 K€)***En milliers d'euros*

	BP 2016	BP 2017	Ecart BP 2017 / BP 2016 (en k€)	Ecart BP 2017 / BP 2016 (en %)
Charges exceptionnelles	2 000,3	2 178,5	178,2	8,9%
Subvention au budget annexe Stationnement	1 117,7	1 291,7	174,0	15,6%
Contrat de gestion et exploitation Acclameur	700,0	705,0	5,0	0,7%
Autres	182,6	181,8	-0,8	-0,4%

Les charges exceptionnelles comprennent essentiellement

- la **contribution du budget principal à l'équilibre du budget annexe « Stationnement »** s'établit à 1 291,7 K€ pour 2017. Elle correspond au financement des investissements réalisés lors de la construction des parkings en ouvrage et permettra de financer les travaux prévus en 2017 pour des mises aux normes des installations des parkings Saint Vaize, J. de Liniers et H. Gelin.
- la **compensation de service public** versée à la So Space pour l'exploitation de l'**Acclameur** s'établit à 705 K€ en 2017.

Les dépenses de fonctionnement : 79 168 K€*(une augmentation de 0,1 % de BP à BP soit + 85,7 K€)***Charges financières 1 905 K€ (- 25 % par rapport au BP 2016 soit - 635 K€)**

En milliers d'euros

	BP 2016	BP 2017	Ecart BP 2017 / BP 2016 (en k€)	Ecart BP 2017 / BP 2016 (en %)
Charges financières	2 540,0	1 905,0	-635,0	-25,0%
Intérêts emprunts (intérêts réglés à échéance + rbt intérêt CAN)	2 390,0	1 850,0	-540,0	-22,6%
Intérêts / Rattachement des ICNE	50,0	50,0	0,0	0,0%
Intérêts des comptes courants et dépôts	100,0	5,0	-95,0	-95,0%

- **Les charges financières** sont prévues en diminution par rapport au BP 2016.

La programmation 2017 a été ajustée en tenant compte d'un recours limité à l'emprunt en 2016 et des taux d'intérêt encore bas pour les emprunts à taux variable.

Dépenses imprévues 100 K€ (idem BP 2016)**Atténuations de produits et autres dépenses 58,8 K€ (+ 46,9 K€)**

2017

Budget primitif

Section d'investissement

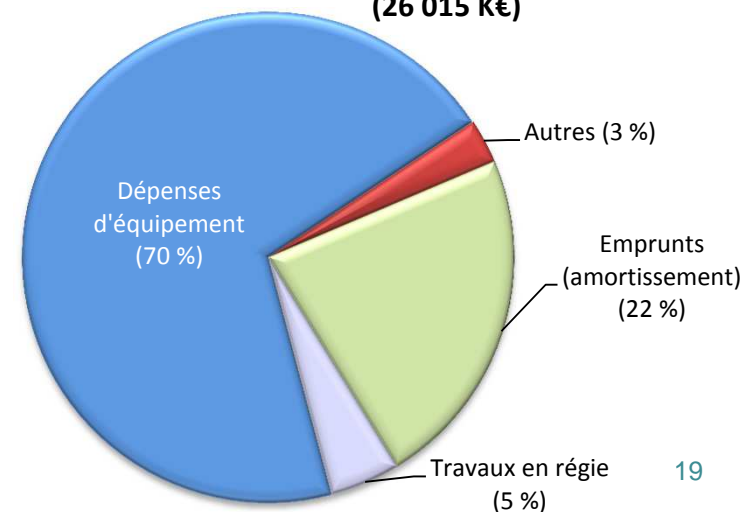
Les dépenses d'investissement : 20 130 K€

En milliers d'euros

	BP 2016	BP 2017	Ecart BP 2017 / BP 2016 (en k€)	Ecart BP 2017 / BP 2016 (en %)
TOTAL	15 753,0	20 130,0	4 377,0	27,8%
DEPENSES D'EQUIPEMENT	13 787,5	18 174,5	4 387,0	31,8%
URBANISME ET HABITAT	4 074,0	5 603,1	1 529,1	37,5%
SECURITE PUBLIQUE	95,0	230,0	135,0	142,1%
ESPACES ET BATIMENTS PUBLICS	3 593,0	6 222,8	2 629,8	73,2%
EDUCATION ET JEUNESSE	1 129,0	1 011,4	-117,7	-10,4%
SPORT	861,0	966,8	105,8	12,3%
CULTURE	86,7	175,0	88,3	101,9%
LES RESSOURCES	3 948,8	3 965,5	16,7	0,4%
TRAVAUX EN REGIE	1 200,0	1 200,0	0,0	0,0%
AUTRES DEPENSES	765,5	755,5	-10,0	-1,3%

Les dépenses nouvelles d'investissement inscrites au BP 2017 sont en hausse de 4 377 K€, soit + 27,8 %.

Cela concerne principalement les dépenses d'équipement avec une augmentation de 32 % par rapport au BP 2016

LES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT
(26 015 K€)

Les dépenses d'investissement : 20 130 K€ dont 18 174,5 K€ en dépenses d'équipement

En milliers d'euros

	BP 2016	BP 2017	Ecart BP 2017 / BP 2016 (en k€)	Ecart BP 2017 / BP 2016 (en %)
TOTAL	15 753,0	20 130,0	4 377,0	27,8%
DEPENSES D'EQUIPEMENT	13 787,5	18 174,5	4 387,0	31,8%
URBANISME ET HABITAT	4 074,0	5 603,1	1 529,1	37,5%
1 PLANIFICATION URBAINE	0,0	0,0	0,0	0,0%
2 ACTION FONCIERE	220,0	294,1	74,1	33,7%
3 DEVELOPPEMENT ET AMENAGEMENT URBAIN	3 704,0	5 079,0	1 375,0	37,1%
Place et rue de L'Hotel de Ville	0,0	80,0	80,0	0,0%
Les Halles	150,0	682,0	532,0	354,7%
OPAH RU requalification du centre ville	605,0	620,0	15,0	2,5%
Verrière passage du commerce	40,0	28,0	-12,0	-30,0%
ZAC Terre de Sport	1 604,0	693,0	-911,0	-56,8%
Stationnement	20,0	825,0	805,0	4025,0%
Ilot Champommier	0,0	3,0	3,0	0,0%
Vallée de Bellevue	0,0	110,0	110,0	0,0%
Parc Naturel Urbain	815,0	1 280,0	465,0	57,1%
Brèche	130,0	200,0	70,0	53,8%
Ouvrages hydrauliques et rivières	130,0	198,0	68,0	52,3%
Requalification des entrées de ville	30,0	310,0	280,0	933,3%
Contrat de Ville	180,0	50,0	-130,0	-72,2%
4 HABITAT	150,0	230,0	80,0	53,3%
Chaufferie Bois	0,0	30,0	30,0	0,0%
Subvention opérateurs logements social	150,0	200,0	50,0	33,3%

Les dépenses d'investissement : 20 130 K€ dont 18 174,5 K€ en dépenses d'équipement

En milliers d'euros

	BP 2016	BP 2017	Ecart BP 2017 / BP 2016 (en k€)	Ecart BP 2017 / BP 2016 (en %)
TOTAL	15 753,0	20 130,0	4 377,0	27,8%
DEPENSES D'EQUIPEMENT	13 787,5	18 174,5	4 387,0	31,8%
URBANISME ET HABITAT	4 074,0	5 603,1	1 529,1	37,5%
SECURITE PUBLIQUE	95,0	230,0	135,0	142,1%
Vidéo protection Centre Ville	0,0	150,0	150,0	0,0%
Schéma communal de défense extérieure contre les incendies	95,0	80,0	-15,0	-15,8%
ESPACES ET BATIMENTS PUBLICS	3 593,0	6 222,8	2 629,8	73,2%
6 ACCESSIBILITE ET HANDICAP	370,0	533,0	163,0	44,1%
7 INTERVENTION SUR L'ESPACE PUBLIC	2 435,5	4 811,0	2 375,5	97,5%
Voirie	1 211,0	1 652,0	441,0	36,4%
Mobilité éclairage public	481,0	2 003,0	1 522,0	316,4%
Espaces verts naturels	156,5	170,0	13,5	8,6%
Opérations d'aménagement	387,0	786,0	399,0	103,1%
Crédits de quartiers	200,0	200,0	0,0	0,0%
8 PATRIMOINE HISTORIQUES ET CULTUEL	276,5	314,2	37,7	13,6%
Hotel de Ville	25,0	80,0	55,0	220,0%
Eglises	120,0	74,2	-45,8	-38,2%
Presbytères	50,0	0,0	-50,0	-100,0%
Cimetières	63,5	160,0	96,5	152,0%
Patrimoine architectural	18,0	0,0	-18,0	-100,0%
9 AUTRES EQUIPEMENTS ET OPERATIONS TRANSVERSALES	511,0	564,6	53,6	10,5%

Les dépenses d'investissement : 20 130 K€ dont 18 174,5 K€ en dépenses d'équipement

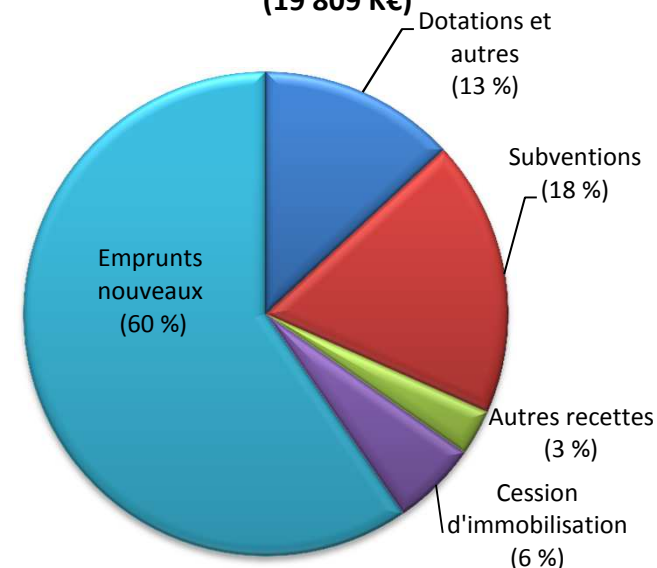
En milliers d'euros	BP 2016	BP 2017	Ecart BP 2017 / BP 2016 (en k€)	Ecart BP 2017 / BP 2016 (en %)
TOTAL	15 753,0	20 130,0	4 377,0	27,8%
DEPENSES D'EQUIPEMENT	13 787,5	18 174,5	4 387,0	31,8%
EDUCATION ET JEUNESSE	1 129,0	1 011,4	-117,7	-10,4%
10 SCOLAIRE ET PERI-SCOLAIRE	971,0	971,4	0,4	0,0%
Bâtiments scolaire	300,0	549,4	249,4	83,1%
Equipement et matériel scolaire	215,0	215,0	0,0	0,0%
Restauration scolaire	447,0	198,0	-249,0	-55,7%
Equipements et matériels péri-scolaire	9,0	9,0	0,0	0,0%
11 JEUNESSE	158,0	40,0	-118,0	-74,7%
SPORT	861,0	966,8	105,8	12,3%
Equipements sportifs	762,5	828,8	66,3	8,7%
Matériel sportif	98,5	138,0	39,5	40,1%
CULTURE	86,7	175,0	88,3	101,9%
LES RESSOURCES	3 948,8	3 965,5	16,7	0,4%
14 SYSTÈME D'INFORMATION	1 820,0	1 345,0	-475,0	-26,1%
15 SERVICES MUNICIPAUX - TRAVAUX	1 038,2	1 257,1	218,9	21,1%
Pôle technique	248,0	528,1	280,1	113,0%
Pôle administratif	790,2	729,0	-61,2	-7,7%
16 SERVICES MUNICIPAUX - EQUIPEMENTS	1 090,6	1 363,4	272,8	25,0%
dont Flotte de véhicules	200,0	574,0	374,0	187,0%
Engins et matériels	500,0	330,0	-170,0	-34,0%
TRAVAUX EN REGIE	1 200,0	1 200,0	0,0	0,0%
AUTRES DEPENSES	765,5	755,5	-10,0	-1,3%

Les recettes d'investissement : 6 874 K€

En milliers d'euros

	BP 2016	BP 2017	Ecart BP 2017 / BP 2016 (en k€)	Ecart BP 2017 / BP 2016 (en %)
TOTAL	5 267,3	6 874,0	1 606,7	30,5%
Dotations et autres	2 250,0	2 600,0	350,0	15,6%
FCTVA	1 500,0	1 500,0	0,0	0,0%
Taxe d'aménagement	750,0	1 100,0	350,0	46,7%
Subventions	2 524,6	3 569,5	1 044,9	41,4%
Subventions dont Op. pour compte de tiers et sous mandat	1 824,6	2 809,5	984,9	54,0%
Amendes de police	700,0	760,0	60,0	8,6%
Autres Recettes	492,7	704,5	211,8	43,0%
Autres immobilisations financières	487,2	699,0	211,8	43,5%
Opérations financières	5,5	5,5	0,0	0,0%

LES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT (19 809 K€)



- La programmation du **FCTVA** est maintenu au niveau du BP 2016.
- La prévision de recettes de la **taxe d'aménagement** a été revue à la hausse de + 350 K€
- Les **subventions** des organismes publics sont en hausse plus de 1 000 K€ notamment en raison de la participation de la CAN au titre du « Programme d'appui communautaire au territoire » (PACT) pour un montant de 1 700 K€
- Le **produit des amendes de police** est prévu en légère hausse : + 60 K€
- Les **autres immobilisations financières** sont constituées de remboursements par le budget de la Régie à autonomie financière Energies Renouvelables (23,5 K€) et par les budgets annexes lotissements ZAE Champs de l'Arrachis (155,8 K€) et Champs de l'Ormeau (421 K€). De plus dans la cadre de la clôture de ce dernier budget, il est prévu des rectifications d'écritures comptables au profit du budget principal (+ 98,8 K€)
- Les **opérations financières** correspondent à des cautions et abonnements Piaf (stationnement)

La dette

- ❑ L'équilibre du budget nécessite l'inscription d'un volume d'emprunt nouveau de 11 805 K€. Néanmoins, il ne sera pas entièrement mobilisé. Il sera défini en fonction du rythme d'exécution du budget et du résultat de l'exercice 2016. Ainsi le volume d'emprunt mobilisé ne devrait pas dépasser les 6 000 K€.
- ❑ L'encours de la dette au 1^{er} janvier 2017 sera pour le budget principal de 73 041 K€. Il atteindrait au maximum 73 156 K€ en 2017 avec la mobilisation des 6 000 K€ d'emprunt.

L'évolution de l'encours de la dette du budget principal :

▪ CRD au 01/01/2017 estimé à	73 041 K€
- Remboursement du capital estimé à	5 885 K€
+ Volume maximum d'emprunt	6 000 K€
▪ CRD au 31/12/2017 estimé de l'ordre de	73 156 K€ <i>au maximum</i>

- ❑ Il est à noter que la Ville de Niort a contracté un emprunt de 2 000 K€ pour couvrir son besoin de financement de ses reports 2016. Cet emprunt ne sera mobilisable définitivement que fin 2018.
- ❑ D'un montant global initial de 9 770 K€, l'encours de la dette inscrit par ailleurs au budget annexe « stationnement » (construction du parking de la Brèche) s'élèvera pour sa part à 8 268 K€ à la fin 2017 (et 8 546 K€ au 01/01/2017).

La dette

BUDGET PRINCIPAL

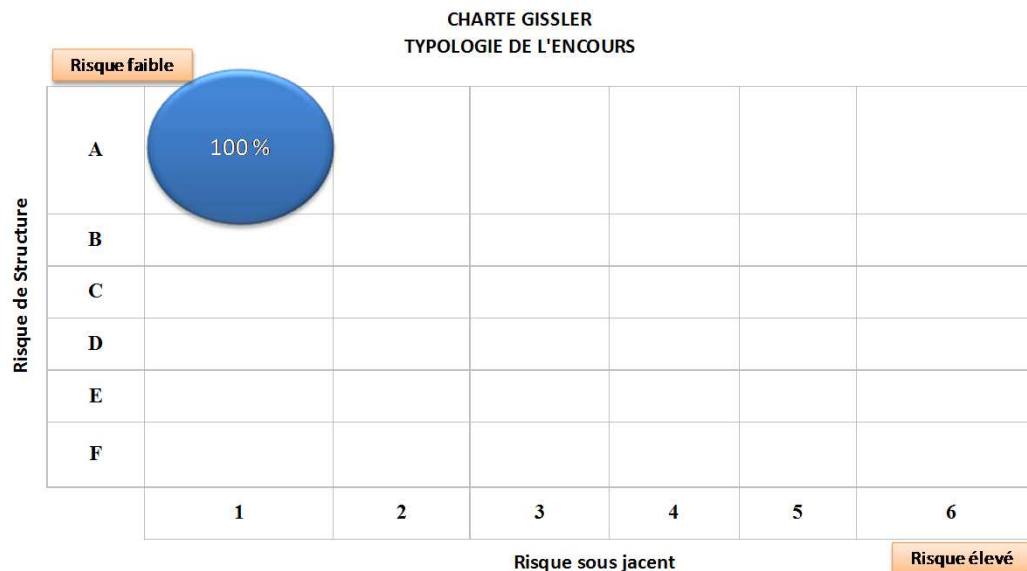
Situation de la dette au 01/01/2017	Dette gérée par la Ville		Dette gérée par la CAN		Encours total	
	En K€	En %	En K€	En %	En K€	En %
Dette à taux fixe	39 057,47	55,46%	2 616,26	100,00%	41 673,74	57,06%
Dette à taux variable	31 366,88	44,54%	0,00	0,00%	31 366,88	42,94%
Total	70 424,35	100,00%	2 616,26	100,00%	73 040,62	100,00%

L'encours de la dette de 73 041 K€ (au 01/01/2017) repose essentiellement sur des taux fixes (57,1 %)

Selon la Charte Gissler, la Ville de Niort a donc un encours avec un risque faible.

Le risque de structure va du classement « A » (type taux fixe ou taux variable simple) à « F » (type de structure complexe non classé ailleurs)

Le risque sous jacent va du « 1 » (indice en zone en euros) à « 6 » (indices non classifiés)



2017

Budget primitif

Les budgets annexes

EXPLOITATION

en milliers d'euros	BP 2016	Total Voté 2016*	BP 2017	Ecarts Voté2016/ BP 2017 (val)	Ecarts Voté2016/ BP 2017 (%)	BP 2016	Total Voté 2016*	BP 2017	Ecarts Voté2016/ BP 2017 (val)	Ecarts Voté2016/ BP 2017 (%)	
DEPENSES	2 473,7	2 598,2	2 710,2	112,0	4,3%	RECETTES	2 473,7	2 598,8	2 710,2	111,4	4,3%
Charges à caractère général	932,5	1 081,5	1 067,0	-14,5	-1,3%	Subvention d'équilibre du budget principal	1 117,7	1 189,8	1 291,7	101,9	8,6%
Charges financières	380,0	380,0	370,0	-10,0	-2,6%	Produits des gestion	939,0	999,0	1 008,5	9,5	1,0%
Charges exceptionnelles	391,0	394,0	380,2	-13,8	-3,5%	Produits exceptionnels	7,0	0,0	0,0	0,0	/
virement à la section d'investissement	770,2	742,8	893,0	150,2	20,2%	Ecritures d'ordre	410,0	410,0	410,0	0,0	0,0%

INVESTISSEMENT

en milliers d'euros	BP 2016	Total Voté 2016*	BP 2017	Ecarts Voté2016/ BP 2017 (val)	Ecarts Voté2016/ BP 2017 (%)	BP 2016	Total Voté 2016*	BP 2017	Ecarts Voté2016/ BP 2017 (val)	Ecarts Voté2016/ BP 2017 (%)	
DEPENSES	970,3	897,2	908,1	10,9	1,2%	RECETTES	970,3	1 083,4	908,1	-175,3	-16,2%
Emprunts et dettes assimilées	270,0	270,0	283,0	13,0	4,8%	Virement de la section d'exploitation	770,2	742,8	893,0	150,2	20,2%
Immobilisations corporelles	193,5	144,9	210,0	65,1	44,9%	Immobilisations corporelles	200,0	340,5	15,0	-325,5	-95,6%
Immobilisations incorporelles	0,0	4,5	5,0	0,5	11,6%	Ecritures d'ordre	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0%
Immobilisations en cours	96,7	67,7	0,0	-67,7	NS						
Ecritures d'ordre	410,1	410,1	410,1	0,0	0,0%						

* Hors résultat reporté et affectation du résultat

** Non significatif

Le budget annexe STATIONNEMENT regroupe depuis 2016, 3 activités de stationnement assujetties à TVA :

- 6 parkings aménagés (St Vaize, Jacques de Liniers, Henri Gelin, Cure, Murier, Moulin du Milieu)
- 4 parkings en concessions (Marcel Paul, La Roulière, Hôtel de Ville, Saint Jean)
- Le parking de la Brèche

La contribution du budget principal à l'équilibre du budget annexe « Stationnement » s'établit à 1 291,7 K€ pour 2017. Elle correspond au financement des investissements réalisés lors de la construction des parkings en ouvrage et permettra de financer les travaux prévus en 2017 pour des mises aux normes des installations des parkings Saint Vaize, J. de Liniers et H. Gelin.

FONCTIONNEMENT

en milliers d'euros	BP 2016	Voté 2016 *	BP 2017	Ecart/Voté 2016/ BP 2017 (val)	Ecart/Voté 2016/ BP 2017(%)		BP 2016	Voté 2016 *	BP 2017	Ecart/Voté 2016/ BP 2017 (val)	Ecart/Voté 2016/ BP 2017(%)
DEPENSES	1 208,5	1 500,8	1 411,2	-89,6	-6,0%	RECETTES	1 208,5	1 311,7	1 411,2	99,5	7,6%
Charges à caractère général (Energie, Eau, Contrats de prestation, Maintenance, Entretien, Nettoyage ...)	415,6	372,3	427,9	55,6	14,9%	Produits des services, du domaine et des ventes diverses (Prestations, Locations,...)	290,0	321,3	310,0	-11,3	-3,5%
Charges de personnel	627,8	685,7	686,7	1,0	0,2%	Subvention d'équilibre du budget principal	914,7	986,7	1 098,2	111,5	11,3%
Autres charges de gestion courante	5,3	5,3	5,6	0,3	5,7%	Ecritures d'ordre	3,8	3,8	3,0	-0,8	/
charges exceptionnelles	2,0	258,8	12,0	-246,8	NS **						
virement à la section d'investissement	11,6	32,6	147,7	115,1	353,3%						
Ecritures d'ordre	146,2	146,2	131,3	-14,9	-10,2%						

INVESTISSEMENT

en milliers d'euros	BP 2016	Voté 2016 *	BP 2017	Ecart/Voté 2016/ BP 2017 (val)	Ecart/Voté 2016/ BP 2017(%)		BP 2016	Voté 2016 *	BP 2017	Ecart/Voté 2016/ BP 2017 (val)	Ecart/Voté 2016/ BP 2017(%)
DEPENSES	157,8	301,0	279,0	-22,0	-7,3%	RECETTES	157,8	179,8	279,0	99,2	55,2%
Immobilisations corporelles (Batiments, Agencement, Matériel et Outillage, Matériel de transport...)	148,0	286,4	270,0	-16,4	-5,7%	Virement de la section d'exploitation	11,6	32,6	147,7	115,1	353,3%
Immobilisations incorporelles	6,0	9,9	6,0	-3,9	-39,3%	Ecritures d'ordre	146,2	147,2	131,3	-15,9	-10,8%
Ecritures d'ordre	3,8	4,8	3,0	-1,8	-36,8%						

* Hors résultat reporté

** Non significatif, régularisation de TVA

Le budget 2017 visera à assurer le fonctionnement courant et le maintien en condition opérationnelle du Parc des expositions. La contribution du budget principal s'établit pour 2017 à 1 098,2 K€ et permettra notamment de financer des travaux de bardage sur une halle (boulodrome) à hauteur de 75 K€.

2017

Budget primitif

Crématorium

EXPLOITATION

en milliers d'euros	BP 2016	BP 2017	Ecart BP 2016 / BP 2017 (val)	Ecart BP 2016 / BP 2017(%)		BP 2016	BP 2017	Ecart BP 2016 / BP 2017 (val)	Ecart BP 2016 / BP 2017(%)
DEPENSES	700,4	730,4	30,0	4,3%	RECETTES	700,4	730,4	30,0	4,3%
Charges à caractère général (Energie, Eau, Contrats de prestation, Maintenance, Entretien, Nettoyage ...)	132,0	151,3	19,3	14,6%	Produits des services, du domaine et des ventes diverses (Prestations de service...)	700,4	730,4	30,0	4,3%
Charges de personnel	194,0	169,6	-24,4	-12,6%					
Virement à la section d'investissement	305,8	357,7	51,9	17,0%					
Ecritures d'ordre	68,6	51,8	-16,8	-24,5%					

INVESTISSEMENT

en milliers d'euros	BP 2016	BP 2017	Ecart BP 2016 / BP 2017 (val)	Ecart BP 2016 / BP 2017(%)		BP 2016	BP 2017	Ecart BP 2016 / BP 2017 (val)	Ecart BP 2016 / BP 2017(%)
DEPENSES	683,4	660,0	-23,4	-3,4%	RECETTES	683,4	660,0	-23,4	-3,4%
Immobilisations incorporelles (Frais d'études, Frais d'insertion...)	370,0	5,0	-365,0	-98,6%	Virement de la section d'exploitation	305,8	357,7	51,9	17,0%
Immobilisations corporelles	313,4	655,0	341,6	109,0%	Emprunts et dettes assimilées	309,0	250,5	-58,5	/
					Ecritures d'ordre	68,6	51,8	-16,8	-24,5%

Concernant l'activité **Crématorium**, en 2017, des crédits sont prévus pour poursuivre les travaux de mise aux normes du système d'extraction de l'air (réfection four et filtration des fumées pour 630 K€). Cette mise aux normes qui doit légalement être réalisée avant 2018 sera finalisée au 1^{er} semestre 2017. Les crédits pour la réalisation de travaux d'extension et de réaménagement sur les zones accessibles au public seront à prévoir sur les prochains exercices. L'inscription d'un emprunt de 250 K€ est nécessaire pour l'équilibre du budget primitif.

EXPLOITATION

en milliers d'euros	BP 2016	BP 2017	Ecart BP2016/ BP2017 (val)	Ecart BP2016 / BP2017(%)		BP 2016	BP 2017	Ecart BP2016/ BP2017 (val)	Ecart BP2016 / BP2017(%)
DEPENSES	54,0	54,0	0,0	0,0%	RECETTES	54,0	54,0	0,0	0,0%
Charges a caractère général	20,9	19,7	-1,1	-5,5%	Produits des services, du domaine et des ventes diverses (Prestations de service...)	54,0	54,0	0,0	0,0%
Charges de Personnel	32,5	33,6	1,1	3,5%					
Autres	0,6	0,6	0,0	0,0%					

Le budget annexe Pompes Funèbres concerne l'activité de gestion du fossoyage des cimetières de la Ville. Le budget est quasiment identique à celui de l'an passé.

EXPLOITATION

en milliers d'euros	BP 2016	BP 2017	Ecart BP 2016/BP 2017(val)	Ecart BP 2016/BP 2017(%)
DEPENSES	92,0	105,1	13,1	0,0
Charges à caractère général	1,0	8,0	7,0	0,0
Autres charges de gestion courante			0,0	/
Dépenses d'ordre	91,0	97,1	6,1	0,0

	BP 2016	BP 2017	Ecart BP 2016/BP 2017(val)	Ecart BP 2016/BP 2017(%)
RECETTES	92,0	105,1	13,1	0,0
VTES PDTS FAB., PRES. DE SCVES MARCH.	2,0	0,0	-2,0	0,0
Redevance	6,5	8,0	1,5	0,0
Recettes d'ordre	83,5	97,1	13,6	0,0

INVESTISSEMENT

en milliers d'euros	BP 2016	BP 2017	Ecart BP 2016/BP 2017(val)	Ecart BP 2016/BP 2017(%)
DEPENSES	91,0	127,1	36,1	0,0
Immobilisation incorporelle (Frais d'études...)	7,5	0,0	-7,5	0,0
Immobilisations en cours	0,0	30,0	30,0	/
Dépenses d'ordre	83,5	97,1	13,6	0,0

	BP 2016	BP 2017	Ecart BP 2016/BP 2017(val)	Ecart BP 2016/BP 2017(%)
RECETTES	91,0	127,1	36,1	0,0
Subventions d'investissement		30,0	30,0	/
Recettes d'ordre	91,0	90,9	-0,1	0,0

S'agissant d'un équipement géré par délégation de service public, le budget primitif traduit les conditions financières prévues au contrat passé avec la société IDEX. L'exploitation de cet équipement occasionne le versement d'une redevance annuelle et de frais de gestion de 8 K€ au bénéfice de la collectivité

Il est à noter l'inscription de crédits d'investissements à hauteur de 30 K€ pour des travaux d'amélioration sur le réseau de chaleur financé par une subvention d'équipement du budget principal.

FONCTIONNEMENT

en milliers d'euros	BP 2016	BP 2017	Ecarts BP 2016 /BP 2017 (val)	Ecarts BP 2016 / BP 2017(%)		BP 2016	BP 2017	Ecarts BP 2016 /BP 2017 (val)	Ecarts BP 2016 / BP 2017(%)
DEPENSES	1 122,5	1 138,2	15,7	1,4%	RECETTES	1 122,5	1 138,2	15,7	1,4%
Charges à caractère général (Achats d'études, Travaux d'aménagement...)	83,1	98,8	15,7	18,8%	Vente de terrains aménagés	519,7	519,7	0,0	0,0%
Ecritures d'ordre	1 039,4	1 039,4	0,0	0,0%	Ecritures d'ordre	602,8	618,5	15,7	2,6%

INVESTISSEMENT

en milliers d'euros	BP 2016	BP 2017	Ecarts BP 2016 /BP 2017 (val)	Ecarts BP 2016 / BP 2017(%)		BP 2016	BP 2017	Ecarts BP 2016 /BP 2017 (val)	Ecarts BP 2016 / BP 2017(%)
DEPENSES	1 039,4	1 039,4	0,0	0,0%	RECETTES	1 039,4	1 039,4	0,0	0,0%
Emprunts et dettes assimilées	436,6	420,9	-15,7	-3,6%	Ecritures d'ordre	1 039,4	1 039,4	0,0	0,0%
Ecritures d'ordre	602,8	618,5	15,7	2,6%					

Ce budget, créé en 2009, a fait l'objet d'une exécution en 2016, notamment sur les derniers aménagements des espaces verts, des cessions restent néanmoins à régulariser afin de passer les écritures de clôture de ce budget courant 2017.

FONCTIONNEMENT

en milliers d'euros	BP 2016	BP 2017	Ecarts BP 2016 /BP 2017 (val)	Ecarts BP 2016 / BP 2017(%)		BP 2016	BP 2017	Ecarts BP 2016 /BP 2017 (val)	Ecarts BP 2016 / BP 2017(%)
DEPENSES	514,5	629,7	115,2	22,4%	RECETTES	514,5	629,7	115,2	22,4%
Charges à caractère général (Achats d'études, Travaux d'aménagement...)	144,3	144,3	0,0	0,0%	Vente de terrains aménagés	185,0	300,1	115,2	62,3%
Dépenses d'ordre	370,2	485,4	115,2	31,1%	Recettes d'ordre	329,6	329,6	0,0	0,0%

INVESTISSEMENT

en milliers d'euros	BP 2016	BP 2017	Ecarts BP 2016 /BP 2017 (val)	Ecarts BP 2016 / BP 2017(%)		BP 2016	BP 2017	Ecarts BP 2016 /BP 2017 (val)	Ecarts BP 2016 / BP 2017(%)
DEPENSES	370,2	485,4	115,2	31,1%	RECETTES	370,2	485,4	115,2	31,1%
Emprunts et dettes assimilées	40,6	155,8	115,2	283,6%	Recettes d'ordre	370,2	485,4	115,2	31,1%
Dépenses d'ordre	329,6	329,6	0,0	0,0%					

Le budget lotissement Les Champs de l'Arrachis, créé en 2009, n'a pas fait l'objet d'exécutions en 2016 mais le budget avait été réajusté au Budget Supplémentaire de juin 2016 dans la perspective de sa clôture. La spécificité de ce type budget (statut, nature, fiscalité) nécessite une analyse approfondie qui sera menée au cours de l'année 2017 afin de passer les écritures de clôture de ce budget.